



Assez du En Marche ! ou Crève !

Pas encore arrivé à l'Élysée, le candidat Macron annonçait sa volonté de « libérer le travail ». Nous pourrions traduire cela par « comment maintenir ou augmenter les bénéfices des entreprises, et les dividendes des actionnaires ? En faisant baisser le « coût » du travail et en engageant la marchandisation des services publics ! ». Il n'a pas perdu de temps !

BAISSE DES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS + SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION = DÉGRADATION DU SERVICE PUBLIC, DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL = FUTURES PRIVATISATIONS

Pour les services publics locaux, le gouvernement vient de supprimer 300 millions de dotation (DGF) aux collectivités pour 2017. Puis, il annonce 13 milliards de suppression de dotations supplémentaire. De 2010 à 2020, la baisse de la DGF atteindra 23 milliards d'euros, plus de 50% ! La DGF représentant 20% des recettes de fonctionnement des collectivités.

Il projette aussi de supprimer 80% de la taxe d'habitation (15 milliards) qu'il ne compensera pas totalement. C'est plus que la cure d'austérité que nous venons de vivre sous Hollande (11 milliards d'euros de baisse de la DGF en 3 ans) ... avec les résultats que nous connaissons !

Notamment chez nous au Département du Nord, puisque c'est l'alibi dont se sert JR LECERF et l'exécutif départemental pour baisser de plus de 2 millions la masse salariale rien qu'en 2016, nous supprimer 10 jours de repos, imposer des restructurations dans les directions en supprimant des postes tout en maintenant la pression de la charge de travail, privatiser les missions des agents dans les collèges...

Il n'y a pas un service, un équipement, qui ne souffre de la pénurie de moyens. Services administratifs (affaires générales, personnel, finances...), techniques, culturel, social...

FAUTE DE MOYENS, LES SERVICES PUBLICS DISPARAÎTRONT, AU PROFIT D'UNE OFFRE DE SERVICES PRIVÉS. C'EST AUSSI L'AGGRAVATION DE LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

AU DÉPARTEMENT AUSSI, NOUS SOMMES CONCERNÉES !

En toute logique, face à cette nouvelle baisse spectaculaire de la dotation de l'État, notre employeur devrait à nouveau s'énerver ... Mais non, étonnement le calme et la sérénité semble régner au septième étage de l'Hôtel du Département.

Pourquoi ? **POUR AMADOUER NOS EMPLOYEURS ET FAIRE PASSER LA PILULE, L'ÉTAT LEUR OFFRE LA POSSIBILITÉ DE DIMINUER LES DÉPENSES DE PERSONNEL :**

→ 70 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique territoriale en 5 ans. Autant de départs à la retraite qui ne seront pas remplacés.

→ nouveau gel de nos traitements (qui n'ont augmenté que de 1.2% depuis 2010 !).

→ pire, alors que nous avons aujourd'hui un point d'indice commun avec la fonction publique d'État et l'Hospitalière, le gouvernement compte créer un point d'indice propre à la territoriale, voire un indice propre à chaque collectivité. Ainsi JR LECERF pourra décider seul du montant de nos rémunérations (et par conséquent, de nos retraites).

→ remise en place, à partir du 1^{er} janvier 2018, de la journée de carence sous prétexte d'égalité avec le privé. Le 1^{er} jour de chaque arrêt maladie ne sera plus payé ! Pourtant, la majorité des salariés du privé (66% des employeurs les prennent en charge) voient leurs 3 jours de carence compensés). Cette mesure permettra (peut-être, puisque l'expérience de 2012 a montré une augmentation des arrêts longs !) une économie de 250 millions d'euros au niveau national. Pour nous, au Département du Nord, c'est Journée de carence, entretien de reprise, qu'on le souhaite ou non avec son responsable et contrôle du service patronal médical...

→ augmentation de la CSG de 1.7%, qui, faute de compensation, provoquera une baisse de revenu équivalente pour les fonctionnaires.



PUBLIC OU PRIVÉ : CE SONT DES ATTAQUES GÉNÉRALISÉES CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL !

Le contenu des ordonnances présentées jeudi dernier confirment le démantèlement du Code du Travail. Jusqu'ici toutes les protections des salariés dans l'entreprise rééquilibraient, par la force de la loi, la relation de subordination inhérente au contrat de travail.

Contrairement aux idées reçues, le Code du travail est aussi un cadre protecteur pour les agents de la Fonction Publique. Les droits des fonctionnaires mentionnés dans le statut et les décrets sont issus pour partie du Code.

La destruction du Code du Travail se verra donc immédiatement traduite dans le quotidien des fonctionnaires, comme la remise en cause du CHSCT.

Les ordonnances mettent en danger le CDI par le CDI de projet, diminuent les indemnités pour licenciement abusif, portent atteinte au droit syndical par la remise en cause des instances de représentation du personnel (fusion des instances) et suppriment les CHSCT. Enfin, elles inversent la hiérarchie des normes. Cela permettra aux entreprises d'imposer des accords moins favorables que la loi (salaires, durée et temps de travail, congés, conditions de travail) et engendrera la concurrence alignant tout le monde vers le bas !

Macron s'inspire, soit disant, du modèle allemand où pourtant 28 % des salariés sont en situation de pauvreté, où la précarité touche une grande partie des travailleurs, où les chômeurs sont stigmatisés et doivent accepter n'importe quel emploi, utile ou nuisible, digne ou indigne, où les retraités doivent retravailler pour compléter des retraites insuffisantes, Macron livre les salariés sans droit et sans protection à un patronat immuable, jamais repu, jamais rassasié...



A tout ceci, s'ajoute les 300 millions d'euros économisés sur la tête des plus précaires par la baisse des APL, alors que, dans le même temps, la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF) fera économiser 3 milliards d'euros aux riches, en plus des 45 milliards de crédit d'impôts (CICE) !

Et Macron programme d'ores et déjà une réforme de nos retraites, pour nous appliquer les recettes du privé (calcul de la pension sur les 25 dernières années et non les 6 derniers mois comme actuellement) ... soit une forte baisse annoncée de nos pensions. Puis viendrait la retraite « par point ».

**Si nous le laissons faire,
nous allons vivre une répression sociale
dont beaucoup d'entre nous
ne se relèveront pas !**

NOUS DEVONS FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT.

PAR LA MOBILISATION NOUS POUVONS LE FAIRE !

D'AILLEURS AVONS-NOUS LE CHOIX ?

LE 12 SEPTEMBRE, CONTRE ATTAQUONS DANS LA RUE

14H30 PORTE DE PARIS À LILLE